



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-38925>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-38925**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Eysines

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21330162500017

Ville : EYSINES

Code postal : 33320

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.demat-ampa.fr

Identifiant interne de la consultation : 026-11

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Christine BOST

Adresse mail du contact : marche.public@eysines.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 556161800

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) - Le DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) Si le candidat n'utilise pas les formulaires DC1 et DC2, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires. Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. - L'attestation sur l'honneur (jointe au présent DCE) dûment datée, complétée et signée par la personne habilitée à engager la société. - En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet habilitant le candidat à poursuivre son activité

pendant la durée d'exécution du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : 1. - Liste des principales références effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le numéro de téléphone du destinataire public ou privé.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 26/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville d'Eysines

Critères d'attribution : Valeur technique - 60 Prix - 40

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ALARMES ANTI-INTRUSION DES BATIMENTS COMMUNAUX - CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE TELESURVEILLANCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 72250000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la maintenance de toutes les installations et éléments techniques liés à la détection par alarmes anti-intrusion ainsi qu'à la transmission d'informations v...(voir DCE)

Lieu principal d'exécution du marché : Plusieurs lieux

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 100000.00 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée: voir documents du marché. Autres informations complémentaires: Durée: voir documents du marché. Négociation : Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de choix définis au règlement de la consultation du dossier de consultation des entreprises Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Condition d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents: Conformément à l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'inscription des entreprises pour l'accès au dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un marché n'est plus obligatoire. Les candidats sont donc désormais en mesure de télécharger le DCE via la plateforme de dématérialisation susmentionnée de façon anonyme. Toutefois, pour les entreprises ne souhaitant pas s'identifier, les informations suivantes ne pourront leur être communiquées : modification ou précision apportée au DCE en cours de consultation, publication d'un avis rectificatif, réponses apportées aux questions des candidats en cours de consultation. C'est donc désormais aux

entreprises de faire le nécessaire pour se tenir au courant des évolutions de la consultation, soit du marché, notamment par le biais de la plateforme. Renseignements complémentaires : Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 5 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande 7 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres. Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : les adresses relatives aux instances chargées des procédures de recours et du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours sont stipulées au dossier de consultation des entreprises. Quantité maximum de commande (Marché initial "ALARMES ANTI-INTRUSION DES BATIMENTS COMMUNAUX - CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE TELESURVEILLANCE"): Le présent accord-cadre est dit composite (mixte), mono attributaire Il sera exécuté comme suit : - En partie sous la forme d'un marché à prix global et forfaitaire en ce qui concerne les prestations diverses attendues, les prestations de maintenance par site, et les prestations de télésurveillance par site décrites dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). - En partie, sous forme d'un accord-cadre à bon de commande, conformément à l'article R. 2162-2 du code de la commande publique, et ce dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 dudit code, au fur et à mesure des besoins de la collectivité, pour toutes les prestations décrites au bordereau des prix unitaires (BPU) Le montant maximum annuel de commande est fixé à 25 000,00 euro(s) HT. Aucun montant minimum de commande n'est fixé dans le cadre de ce marché. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Quantité maximum de commande (Marché initial "ALARMES ANTI-INTRUSION ET CONTROLE D'ACCES DES BATIMENTS COMMUNAUX - CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE TELESURVEILLANCE"): Le présent accord-cadre est dit composite (mixte), mono attributaire Il sera exécuté comme suit : - En partie sous la forme d'un marché à prix global et forfaitaire en ce qui concerne les prestations diverses attendues, les prestations de maintenance par site, et les ...(voir DCE)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/04/2026